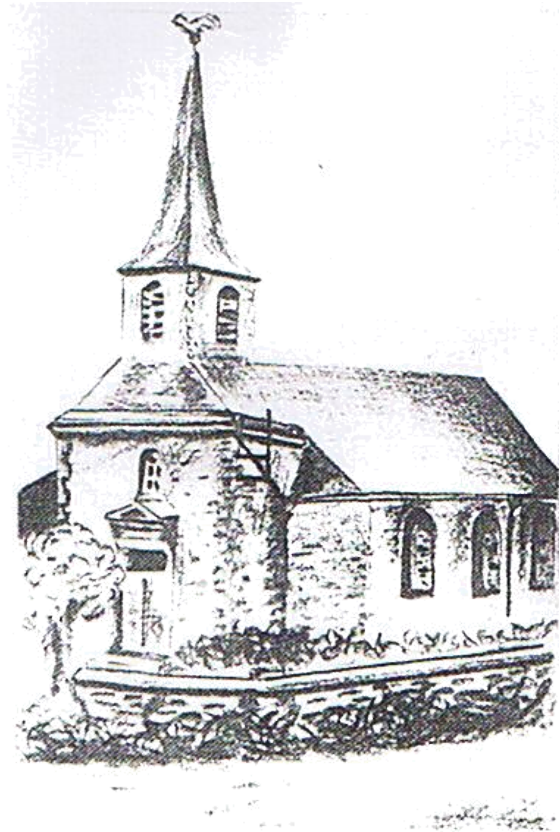


# L'église

*Haudrecy fait parti de la paroisse de Saint Arnould qui se compose de 13 villages.*

*L'église est dédiée également à Saint Arnould un pèlerin qui fut agressé et dépouillé par des voleurs sur l'ancienne voie romaine proche du village de Gruyères, à la lisière de la forêt de Froidmont. Il aurait réussi à rejoindre le village de Gruyères.*



*Il serait décédé des suites de ses blessures malgré les soins apportés par les habitants. Les habitants de ce village auraient inhumé le pèlerin sur place.*

*L'église est située sur l'emplacement même d'une chapelle possédant une crypte.*

*Cette église possède une croix sur son pignon, visible sur la représentation dans l'album de Croÿ en 1607.*

*Elle aurait été détruite et reconstruite plusieurs fois en conservant l'ancien portail datant de 1567. La famille CORIGEUX (CORRIGEUX) aurait contribué à sa transformation en église suite à un don de terrain au 16<sup>ème</sup> siècle.*

*Certains éléments permettent de la dater dans le temps :*

*Elle possède une cuve baptismale du 16<sup>ème</sup> siècle. En 1717, des lambris l'entouraient et l'accès était fermé à clé.*

*Une tombe d'un seigneur d'Haudrecy est élevée d'environ un pied dans la chapelle, selon un rapport de 1723. Plusieurs membres de la famille d'Arras d'Haudrecy sont inhumés dans la crypte. Mais également le prêtre vicaire Jean Brichet en 1693.*

*Une dalle funéraire d'ardoise d'Acham D'Arras et de son épouse Marguerite Marechal, porte l'inscription 1725. La dalle est fendue. Résultat d'une ouverture forcée par l'armée allemande lors de la première guerre mondiale. Les Allemands voulaient vérifier si elle pouvait contenir des armes. Il n'y avait pas d'armes de cachées en ce lieu.*

*Une adjudication des biens de la Fabrique de Saint Arnould est prononcée le 1<sup>er</sup> mai 1791.*

*Les réquisitions de la révolution, ont nécessité par la suite de reconstituer le mobilier et objets.*

*Ils sont donc datés du 19<sup>ème</sup> siècle. Les hôtels en marbre datent de 1845.*

*Cette chapelle devient une église à une date qui n'est pas connue. En 1672 elle est encore nommée ainsi. En 1698, elle est désignée sous le nom d'église.*



*En 1717, l'église possède un petit clocher avec deux cloches. A la droite de l'autel, une petite sacristie. La même pièce existe à gauche. Toutes les deux contiennent des armoires. A cette époque, l'église est considérée comme petite.*

*En 1770, le sanctuaire représente environ 20 pieds de largeur sur 10 de longueur.*

*Le chœur a 20 pieds sur 12 de longueur. La nef a environ 30 pieds de longueur sur 20 de largeur. Il y a un autel.*

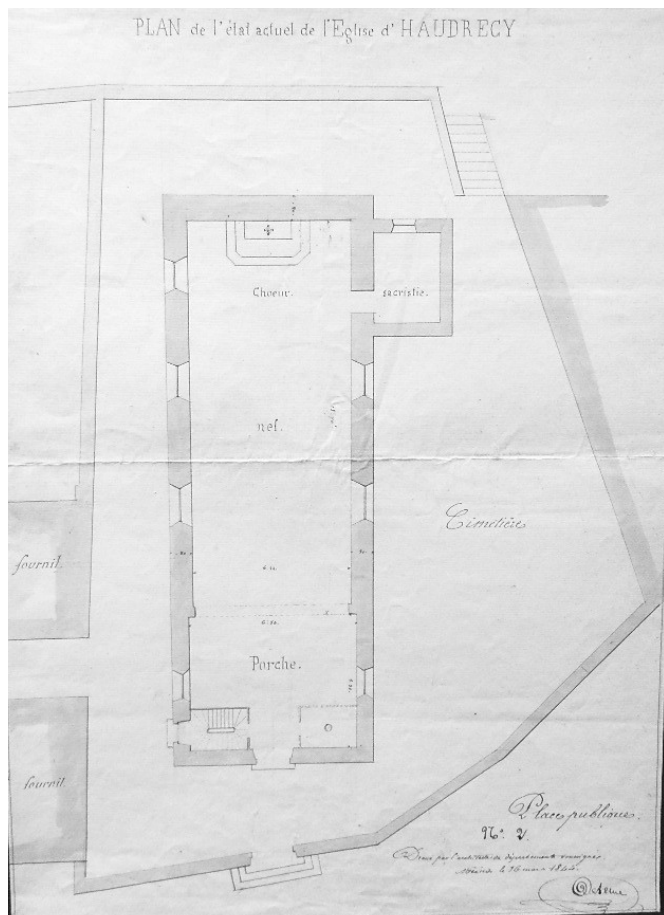
*Il n'y a pas de chapelle dans l'église. Une sacristie est distincte du corps de l'église.*

*Un escalier à l'entrée de l'église est visible en 1783. Probablement qu'il conduisait au petit clocher.*

*Son toit était en ardoises en 1844.*

*Elle possédait deux entrées en 1844, visibles sur le plan n° 2. Une petite sur le côté et une plus grande sous le porche.*

*Ci-dessus, plan n° 2 présenté au conseil avant travaux. Au moins 6 plans ont été réalisés en 1844 avant d'engager les travaux.*



*L'église fut reconstruite en 1844 en conservant toujours l'ancien portail. En effet, le 21 janvier 1844, un constat alarmant est fait par le conseil municipal au sujet de l'état de l'église. Celle-ci est considérée comme une ruine. "Il est de toute nécessité de la rétablir au plus tôt pour ne pas la voir s'écrouler de font en comble." Elle est aussi jugée trop petite pour contenir la population du village. Il est conseillé de l'agrandir.*

*Les travaux sont confiés à Monsieur Amédée Joseph DELERUE architecte civil à Mézières.*

*Après quelques modifications des plans et devis proposés, le conseil municipal vote en mars 1844 le commencement des travaux permettant de reconstruire et agrandir l'église du village.*

*Le clocher est changé de place. Il est fixé sur le porche. Une seconde sacristie est ajoutée.*

*Les travaux sont confiés à l'entrepreneur NONNON VAUTELET.*

*La fabrique participe au financement des travaux. L'église bénéficie aussi de dons de particuliers.*

*Sa consécration a lieu le 26 juin 1846 par monseigneur l'archevêque de Reims.*



*L'église d'Haudrecy présente la particularité d'avoir été agrandie en s'étendant sur des constructions existantes, notamment une forge de cloutier. Il reste également des traces d'un bâtiment d'origine qui permettait à Achille Joseph d'entreposer chaque année les betteraves sous l'église en accédant par la place.*



*L'église abritait une salle de classe. Les cours pouvaient être donnés par le prêtre ou un maître d'école.*

*En 1844 avant de réaliser les travaux, la salle de classe était située sous le clocher au niveau du vestibule mais elle ne devait plus être utilisée en raison de sa petite taille. D'ailleurs, cette situation semble déjà ancienne car en 1791 le maître d'école donnait les cours chez lui, Il avait entre 30 et 40 enfants. Ce transfert pouvait s'expliquer car aucune pièce dans l'église ne pouvait contenir autant d'enfants avec le minimum de mobilier.*

*Jean Baptiste DELOCHE, instituteur au village donnait ses cours aux élèves chez lui.*

*Une salle de classe dans l'église n'était pas un cas exceptionnel. En 1774, l'école de Belval se situait dans l'église au-dessus de la porte. Cette pièce servait également de bureau pour la fabrique. Il est donc probable que la salle de classe d'Haudrecy se tenait pendant un certain temps au-dessus du porche. La petite fenêtre permettait d'apporter de la lumière.*

*Régulièrement, l'église va bénéficier de travaux d'entretien et d'aménagement, réalisés par des professionnels ou des bénévoles.*

Pour le mariage de sa fille Françoise Clémence DELOCHE avec Joseph Florentin PARIS en 1858, l'instituteur Jean Baptiste DELOCHE prend l'initiative de dorer la frise faisant le tour du plafond de l'église. Pour appliquer la peinture dorée, l'instituteur a grimpé dans un grand panier en osier et s'est hissé jusqu'au plafond au moyen d'une corde.

En 1872, la cloche de l'église est cassée. Elle est inutilisable. Le beffroi est jugé vieux, en mauvais état : "le beffroi est tellement vieux et disloqué". La reconstruction du beffroi de l'église et la fourniture d'une nouvelle cloche s'imposent. A cet effet, la commune fait appel à PERIN, fondateur à Mohon, à JACQUEMAIN frères charpentiers également à Mohon, mais aussi au charpentier NOISET de Tournes, et au maréchal ferrant ROUSSEAUX d'Haudrecy qui fournit des fournitures pour réparer le beffroi.

L'ancienne cloche est vendue afin de limiter le coût des travaux. Une porte est ajoutée à la sacristie, et un tableau d'affichage à l'intérieur de l'église.

En 1874, les chéneaux du toit de l'église sont remplacés.

En 1979, un nouveau constat est fait concernant l'intérieur de l'église. Le coût des réparations est élevé. Aussi, le conseil municipal propose de faire appel au bénévolat. Une équipe de bénévoles du village se mobilise et effectue les travaux dans l'église.

<p>Deux mois de travaux ...</p> <p>340 kgs de peinture, du plâtre, du ciment</p> <p>des boulons, etc...</p> <p>et notre EGLISE a retrouvé une nouvelle jeunesse</p>	<p>Ce DIMANCHE 27 JANVIER 1980, à 11 heures 00 nous fêterons cela.</p> <p>Vous êtes tous invités !</p> <ul style="list-style-type: none"><li>- La Messe sera célébrée pour toutes les familles du village.</li><li>- Un vin d'honneur permettra d'évoquer les bons souvenirs de tout ce travail et de se dire merci les uns aux autres.</li></ul> <p>Que cette EGLISE soit la Maison de Dieu et la Maison de tout le Village.</p>	<p>I N V I T A T I O N</p>
---	---	--

Le 27 novembre 1983, une tempête endommage le clocher. Le conseil municipal décide au mois de mai de l'année suivante de faire appel à l'entreprise MATHIEU pour refaire le toit du clocher. Le coq est descendu au moyen d'une grue.

Des billes en verre sont remises dans le roulement à billes pour éviter la rouille. Andrée PARIS le recouvre de peinture d'orée.





*Le 20 juillet 1984, jour de la fête patronale, la commune organise une cérémonie.*

*L'abbé BERTRAND, curé de Tournes, célèbre une messe.*

*Le conseil choisit de faire appel à un enfant du pays, Francis DELACOURT, pour remettre en place le coq à la pointe du clocher.*

*Un vin d'honneur est servi pour clôturer la cérémonie.*



*(L'Ardennais du 20 juillet 1984)*

*En octobre 2017, le conseil municipal prend la décision de fermer l'accès à l'église par principe de précaution. Il lance une étude pour évaluer les dégradations et les moyens à mettre en œuvre pour restaurer l'église. En 2020 des travaux sont entrepris. Le conseil débloque un budget permettant ainsi à Georges MATHIEU, conseiller municipal, aidé de bénévoles à réaliser ces travaux. Un appel aux dons est lancé pour compléter le budget.*

## *La cloche de l'église*

*Lors de son installation, la cloche recevait un prénom. Elle était baptisée et dotée d'un parrain et d'une marraine.*

*En 1872, la cloche prend le nom d'Henriette. Isidore et Henriette PARIS deviennent le parrain et la marraine.*

*En 1918, les allemands descendent la cloche du village pour la faire fondre au titre des réquisitions. Le conseil municipal vote l'achat d'une nouvelle cloche en 1919. Alexandre VERSLEY situé 4 rue du Petit Bois à Charleville est chargé de fournir et poser la cloche qui doit peser environ 500 kgs. La pose s'effectue en 1922.*





*En 1922, la nouvelle cloche est bénie par l'abbé HORBON. Elle reçoit le prénom de Françoise. Adrien JOSEPH et Elvire JOSEPH deviennent le parrain et la marraine.*

### *L'horloge*

*L'église possède une horloge même si son cadran n'est pas visible actuellement. Le mécanisme est encore présent dans le clocher. L'horloge n'apparaît pas sur les cartes postales datant de début 1900.*

### *Le retable d'Haudrecy*

*L'église possède un retable du 17<sup>ème</sup> siècle représentant une crucifixion. Il est composé de trois parties.*

*Jean HERAUX, photographe à Charleville, a découvert l'existence de ce retable, roulé au fond d'une armoire à la sacristie.*

*Le photographe a pris à sa charge les frais de restauration. En contre partie, il a été autorisé à le conserver pendant un an chez lui.*





## L'harmonium



En 1868, les fonctions de l'instituteur d'Haudrecy furent élargies. Il devint professeur de musique et de chant. Cette discipline était reconnue comme bénéfique pour les enfants. A cet effet le conseil municipal proposa l'acquisition d'un harmonium.

L'instituteur devait chanter à la chorale. Cela faisait partie de ses fonctions.

## Les croix

L'église possède deux croix à l'extérieur. Ces croix sont placées sur le clocher et à l'arrière, au-dessus du chœur. L'église de Tournes présente la même disposition. Elle a également deux croix.

L'album de Croy de 1607 représente bien les deux croix, l'une sur le clocher et l'autre au-dessus de l'entrée.



Les deux croix sont de style gothique.

Celles d'Haudrecy se composent d'un quadrilobe évoquant une fleur à 4 pétales placé dans un losange.

Elle sont dotées de 4 pétales en fer forgé aux extrémités représentant des lys.

Elles peuvent être considérées comme jumelles. Pourtant, Il y a une toute petite différence entre elles. L'artisan qui a forgé le fer, a fait un pincement pour former le quadrilobe. Sur l'autre croix, l'artisan a fait un arrondi.

es croix de l'église de Tournes sont du même style. Toutefois, le contexte est peut-être différent pour l'église de Tournes, car à la base l'édifice d'Haudrecy était une chapelle transformée en église.

*La croix placée à l'arrière de l'église est encore visible en 1942 ( en arrière plan sur la photo ci-contre). En raison de sa vétusté, elle est retirée du toit.*

*Les croix gothiques de cette époque se font de plus en plus rares, car elles étaient remplacées par des croix moins sobres en utilisant un fer de meilleur qualité.*

## *Les processions*

*Lors des processions, la statue de la Vierge était déposée sur une civière en bois.*

*Elle était transportée jusqu'à la maison d'un particulier pour y séjourner temporairement.*

*A cette occasion, les enfants du village portaient une tenue spécifique avec une couronne de fleurs, et participaient au cortège.*



## *Les prêtres desservants*

*En 1845, le conseil municipal avance plusieurs arguments afin d'obtenir la reconnaissance de succursale. L'église d'Haudrecy serait considérée à tort comme une annexe. Dans cette position la commune ne peut disposer que d'un desservant qui n'est pas présent au village tous les jours. Or la commune souhaite posséder son desservant. Le conseil municipal fait remarquer que la commune a fourni de nombreux prêtres et que sept d'entre eux exercent encore dans le diocèse de Reims.*

*D'autre part, la population du village a de nombreux besoins d'où la nécessité d'avoir un prêtre au village. Enfin, le desservant doit être dédommagé au titre de son logement car la commune ne dispose pas de presbytère pour le recevoir et l'héberger.*

*En effet, jusqu'en 1848, il n'y a pas de presbytère au village. Le desservant est logé chez un particulier. En 1848, le conseil municipal décide de mettre un presbytère à la disposition du desservant pour mettre fin à cette pratique, soit par la construction ou l'acquisition d'une maison dans le village.*

*Le conseil municipal vote le 15 août 1899 une somme de 200 francs au curé pour augmenter son traitement. Celui-ci ne pouvait plus faire son service qu'il exerçait depuis 52 ans. Il était infirme et âgé de 83 ans. Il se faisait remplacer par un prêtre voisin qu'il payait 200 francs par an en sorte qu'il était réduit à son traitement fixe. Le conseil municipal renouvelle son vote en précisant que son successeur n'y aurait aucun droit.*

*Voici quelques prêtres et vicaires qui se sont succédés au village, se partageant entre Tournes, Haudrecy, Arreux et Ham-Les-Moines selon l'époque .*

*Certains font un bref passage au village. Ce qui illustre bien la précarité dans laquelle se trouvait le vicaire de passage. Une précarité liée au logement, aux difficultés d'accès, et aux ressources des habitants.*

*Le diocèse de Reims était donc dans l'obligation de faire appel à celui de Liège pour assurer la prise en charge de la paroisse.*

*Michel LEBEL curé de prémontré, de 1659 à 1689. Domicilié à Tournes.*

*François ROYNETTE vicaire à Haudrecy et Tournes en 1663. Il habite à Haudrecy.*



RAUCOUR ? *Prêtre vicaire en 1664. Domicilié à Haudrecy.*

Jean DOGNY, *du diocèse de Liège en 1676.*

Toussaint ? *du diocèse de Liège en 1679.*

Thierry HALLEBAGEE *du diocèse de Liège , vicaire en 1682.*

Claude GODARD, *prêtre vicaire entre 1757 et 1761 au village. Il est muté à Treslon,*

Jean BRICHET, *prêtre vicaire en 1692 et 1693. Il assurait aussi des offices à Belval. A son décès, le vicariat est déclaré vacant en 11.1693. Christophe BAREZ, de l'ordre des Prêcheurs, assure un remplacement avec le prêtre de Tournes Sipion DUMESNIL.*

Pierre HENAU (HAINAULT) *du diocèse de Liège, prêtre vicaire au village en 1694 et 1699.*

Louis François ROUSSEAU *du diocèse de Liège, prêtre vicaire entre 1704 et 1706. Il est né à Tournes le 15,03,1672, Il est ordonné le 20,09,1698 et devient curé le 19,06,1699 à Lion sur Dun,*

Jean Baptiste GERARD, *prêtre vicaire à Haudrecy entre 1712 et 1717.*

Jacques Louis MACHOT *du diocèse de Liège en 1721,*

Jean Louis DUGARD *prêtre vicaire à Haudrecy de 1730 à 1732,*

Thomas AUBRY, *prêtre vicaire à Haudrecy de 1733 à 1735*

Nicolas François LEROY, *prêtre vicaire d'Haudrecy en 1749.*

Pierre LEQUEUX, *vicaire, de 1751 à 1752 à Haudrecy. Il est né vers 1717, Il est ordonné en 1743. Il est vicaire également à Foulzy, Blanzly et devient curé de Saint Quentin le Petit en 1752.*

Nicolas Gilbert JACQUEMART, *1765. Il est ordonné le 01,03,1775 et devient vicaire de Saint Jean Aux Bois, de Floing et Bourg Fidèle,*

Joseph François Mathias PHILIBERT, *entre 1774 et 1791.*

Henri PIERRE *en 1779. Il est ordonné le 15,04,1775 et devient curé de Illy en 1788,*

Eugène LEVEQUE *était curé desservant en 1866. Il était domicilié à Haudrecy.*

Edouard REGNIER *curé domicilié au presbytère à Haudrecy en 1907.*

Abbé HORBON (*natif de Rocroi*) vers 1920 puis successivement abbé PAULUS, abbé DELARUE, abbé LAMOTTE, abbé TILQUIN, abbé BERTRAND, abbé CHOINET, abbé LALLEMAND, abbé DRIEZE.

*L'abbé LEFRANC fut ordonné le 29 juin 1938 par le cardinal SUHART.*



(Abbé HORBON)

**Voici quelques personnes natives d'Haudrecy qui sont entrées dans les Ordres :**

Pierre et Jean CORRIGEUX (CORIGEUX), deux frères nés à Haudrecy. (*Période 17<sup>ème</sup> et 18<sup>ème</sup> siècle*).

Henry BOUZIN, né le 3 janvier 1729 à Haudrecy. Il est ordonné le 09.03.1754. Il exerce ces fonctions au Pont d'Arches en 1754, à Hannapes. Il devient le curé dans la commune de Jonchery sur Vesle le 04.05.1764 puis de celle de Hourges près de Reims le 18 août 1772, et ce jusqu'en 1789. Il est décédé à 86 ans en 1814 à Romain dans la Marne, où il était prêtre desservant.

En 1829, Jean Louis INSLIN était desservant à Hargnies. En 1855, il était à Murtin.

*En 1859, Henry Joseph PARIS, curé à Maubert Fontaine.*

*Jean Pierre Hyacinthe PARIS fut nommé desservant le 1<sup>er</sup> octobre 1849 desservant à Villy dans le canton de Carignan jusqu'en 1898, date de son décès.*

*Il fut directeur du petit séminaire de Charleville.*

*Gérard Simon JOSEPH fut curé à Hourges puis à Sainte Vaubourg de 1836 à 1877.*

*Jean Pierre Hippolyte PARIS, curé à Saint Hilaire le Petit dans la Marne en 1864.*

*En 1865, Marie Rosalie Clémentine MOHY, s'appelle sœur Justine.*

*Elle est institutrice de la congrégation de la divine Providence à Chaumont Porcien. En 1894, elle est à Louvois sur Marne.*

*En 1873, Anne Clémence DUBOIS est religieuse à Chatillon sur Marne.*

*En 1875, Jacques Napoléon PAQUIS, curé à Boulé Aux Bois.*

*En 1877, Lucie DUBOIS, novice de Sainte Chrétienne.*

*Pierre Nicolas PARIS (1802-1889), prêtre habitué en 1886 à Haudrecy*

*En 1891, Eugène Jean Baptiste PAQUIS, né en 1859, sera à 32 ans curé à Murtin-Bogny. Il sera également curé de Wez pendant plusieurs années, lieu de son décès en 1945.*

*Henri Louis DUCHENOY, né le 28 septembre 1860, curé de Bézannes :*

*Thomas Joseph JOSEPH, curé à Francheval en 1785 puis Donchery pendant 48 ans, décédé le 06,05,1834.*

<http://gallica.bnf.fr/ark:/12148/bpt6k63831665.r=haudrecy.langFR.swf>



(Eugène Paquis 1859 - 1945)



## *Serment d'allégeance*

*Lors de la révolution, les prêtres devaient prêter allégeance.*

*Henry BOUZIN, curé à Hourges, refusa le serment d'allégeance et émigra.*

*Ainsi, le 30.12.1790, à la demande du Procureur, le maire de la commune d'Avenay-Val-d'Or, avec un avocat, un greffier et 2 conseillers municipaux ont recueilli la décision de chaque personne vivant dans l'abbaye d'Avenay, à savoir le maintien d'une vie commune en ce lieu, ou le départ de l'abbaye pour un retour à la vie civile. Marie Françoise d'Arras d'Haudrecy était entrée dans cette abbaye en 1741 pour devenir bénédictine. Ce 30.12.1790, elle aurait choisi le maintien de la vie commune. Elle avait 72 ans à l'époque. Était religieuse depuis 49 ans.*

*Marie Françoise d'Arras d'Haudrecy fut expulsée en 1792. C'était la plus âgée. Elle quitta l'abbaye pour se rendre chez son frère à Prouilly. Elle y est décédée en l'an VI.*

## *Le chemin de la croix*

*Il s'agit d'une initiative du curé Eugène LEVEQUE.*

*Acte d'érection du chemin de la croix dans l'église paroissiale d'Haudrecy. L'an 1851, le 27 du mois de mars, nous soussigné Jean Marie I PONSART, Curé Doyen de Renwez, spécialement délégué par son Eminence Monseigneur le Cardinal, Archevêque de Reims, pour ériger le Chemin de la Croix dans l'église de la Paroisse de Saint Arnould d'Haudrecy ; vu la demande adressée par écrit à Monseigneur l'Archevêque par Monsieur LEVEQUE, curé de la dite Paroisse, vu l'autorisation accordée par son Eminence en Date du....., et dans laquelle le Prélat déclare avoir le Droit, en vertu d'un indult émané du Souverain Pontife, de faire établir cette Dévotion dans son Diocèse, en y attachant de nombreuses indulgences dont elle a été enrichie par les Souverains Pontifes, avons fait solennellement la bénédiction des croix et des tableaux, que nous avons placés avec les cérémonies accoutumées, selon l'ordre des stations, en présence de Messieurs les ecclésiastiques qui ont signé avec nous le présent acte, le jour, mois et an susdits.*

*Ont signé l'acte d'érection : Jean Baptiste PETIT curé de Sécheval, MEUNIER curé de Remilly, le frère F. SOMME, ROULET curé de Harcy, CLEMENT curé de Tournes, RASQUIN curé de Champigneul, LACORDE le curé des Mazures, BUCHET curé de Montcornet, PILLIERE curé de Gruyères, GUERIN curé de Lonny, LEVEQUE curé de Boué, Léon TASPIN curé de Fagnon, PAQUIS curé de Boulé aux Bois, LEVEQUE curé d'Haudrecy, JULLION, PONSART le doyen.*

## *Le cimetière*

*Le cimetière se situait autour de l'église jusqu'en 1844. Il était entouré d'un mur. Puis il est transféré près de la mairie.*

*Celui-ci nécessite régulièrement des travaux d'entretien.*

*Selon les époques, il est jugé en bon état ou demandant des réparations après une inspection. Un procès verbal de visite était dressé confirmant l'état et les besoins.*

*Ainsi, en 1867, les murs avaient été reconstruits.*

*En 1876, le conseil municipal avait demandé son agrandissement.*

## *Sources :*

- état civil, registre paroissial,
- délibérés du conseil municipal,
- archives départementales (plans),
- archives départementales de la Marne
- acte notarié de Maître DUMONT,
- archives du diocèse de Reims,
- Fonds GOSSET
- Journal L'Ardennais,
- <http://www.paroisse-st-arnould08.fr>
  
- Photos de Mr Francis DELACOURT, Mlle PAQUIS, Mme Sylvianne LESPAGNE, Mme Jacqueline BAUDOIN, Mr Georges MATHIEU, Mr Georges MATHIEU (fils), famille PARIS.
  
- Recherches de Mr Maurice GILBERT.
- Dessin de Mlle MARIN.
- Bulletin du diocèse de Reims.
- Travaux de l'académie de Reims, année 1876 - 1877 : déclaration des Dames d'Avenay
  
- Participation de : Mme Jacqueline BAUDOIN, Mr Serge CAURON, Mr Francis DELACOURT, Mr Denis LESPAGNE, Mme Sylvianne LESPAGNE, Mme Denise MAGNIOT, Mr l'abbé LALLEMAND, Mme Chantal HUT BERNOCCI. Mr Georges MATHIEU.
  
- Participation en son temps de : Mr Pierre BAUDOIN, Mme Marthe JOSEPH.